

**Le Pré Saint-Gervais sera la première ville à expérimenter
un dispositif innovant contre les pannes d'ascenseur
avec le collectif "Plus sans ascenseur"**

Le 20 février 2019, à la cité Gabriel Péri, Stéphane Troussel, président de Seine-Saint-Denis habitat et Laurent Baron, maire du Pré Saint-Gervais organisent sous l'impulsion du collectif « Plus sans ascenseurs » une démonstration d'un dispositif de monte-escaliers électrique. L'objectif : assurer, en cas de pannes d'ascenseurs, un service palliatif de « mobilité verticale » pour les habitants, notamment pour les personnes âgées ou en situation de mobilité réduite.

Le patrimoine de Seine-Saint-Denis habitat, composé de 32 000 logements, compte 516 ascenseurs et monte-charges dans l'ensemble de son parc.

Depuis 2006, afin d'améliorer la qualité de service rendu à ses locataires, et malgré les baisses de dotation de l'Etat, l'Office a fait évoluer sa stratégie et ses moyens financiers en matière de rénovation et d'entretien de son parc d'ascenseurs. Ce nouveau cahier des charges visait deux objectifs : mettre en place du matériel plus robuste que les matériels standards proposés par les principaux ascensoristes et permettre un dépannage plus simple du fait de la disponibilité des pièces détachées n'étant pas l'exclusivité d'une marque. Au total, l'Office a investi 27,4 millions d'euros depuis 2006 dans la rénovation et l'entretien des ascenseurs. Malgré cette politique volontariste certaines pannes sont à déplorer, Seine-Saint-Denis habitat tente de les réduire, de les résorber au plus tôt mais également de trouver des solutions palliatives pour diminuer l'effet ressenti par les locataires.

C'est dans ce contexte que le collectif « Plus sans ascenseurs », investi depuis plusieurs années sur les problématiques de la mobilité verticale, s'est rapproché de Seine-Saint-Denis habitat pour l'alerter sur la persistance des pannes et également proposer une solution palliative de monte charge électrique destiné notamment aux personnes âgées ou porteuses de handicap moteur mais ouvert à tous.

Les deux structures ont décidé de s'engager à travers la signature d'une convention portant sur :

- L'expérimentation d'un équipement de type monte-escaliers électrique avec batteries, équipé d'une assise repliable et de poignées télescopiques, permettant de progresser marche par marche et d'un service d'accompagnement associé ;
- L'évaluation des résultats de cette expérimentation pour envisager les suites à donner ;

Pour Fouad Ben Ahmed, fondateur du collectif « Plus sans ascenseurs » : « Cette expérimentation est aujourd'hui une bonne chose pour les habitants du logement social qui ne seront plus prisonnier de leur logement mais je sais que cette solution reste palliative, pour faire face à l'urgence. Notre combat restera toujours les solutions durables avec notamment la diminution du nombre de pannes et la réduction des délais de réparation. Les habitants du logement social ne sont pas de sous locataires, ils ont les mêmes droits que tout un chacun. Je suis heureux que les bailleurs, malgré les réductions des dotations publiques s'engagent dans cette voie. »

Communiqué de presse

Bobigny, 20 février 2019

Pour Laurent Baron, maire du Pré Saint-Gervais : “Notre ville se tiendra toujours aux côtés de ceux qui luttent pour que les inégalités économiques ne soient pas le prétexte à une inégalité de droits. Les locataires du parc social de notre ville, soit plus de 50% de la population (à vérifier) ont le droit à un logement décent et des services publics de qualité et c’est mon combat en tant que Maire du Pré Saint-Gervais.”

Pour Stéphane Troussel, président de Seine-Saint-Denis habitat : « *Je suis fier d’avoir accepté que Seine-Saint-Denis habitat soit le premier bailleur à expérimenter un nouveau service de mobilité verticale. Nous poursuivons nos objectifs d’amélioration continue de la qualité de service rendu aux locataires, en développant des partenariats et des projets innovants.* »

Informations pratiques :

La démonstration a lieu le 20 février 2019 à 17h30 à la cité Gabriel Péri (43, rue Gabriel Péri) au Pré Saint-Gervais.

La presse est invitée à participer à cet événement.

> Merci de bien vouloir confirmer votre venue auprès d’Artémise Cren : artemise.cren@seinesaintdenishabitat.fr

A propos de Seine-Saint-Denis habitat

1^{er} bailleur social du département, Seine-Saint-Denis habitat construit, rénove et gère 31 923 logements répartis dans 30 des 40 communes de la Seine-Saint-Denis.

Plus d’informations sur: www.seinesaintdenishabitat.fr - Twitter @SSDhabitat - Facebook @SeineSaintDenisHabitat

Contact presse

Direction de la communication - Artémise Cren – 01 48 96 52 81 / 06 48 97 90 27 – artemise.cren@seinesaintdenishabitat.fr